

FONCIERE SOLIDAIRE

Dernière mise à jour : 26-02-2017

La Fédération des Offices Publics de l'Habitat salue la création prochaine de la Foncière solidaire :

C'est avec satisfaction que la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat apprend la création prochaine d'une société foncière publique destinée à faciliter la libération du foncier dans les territoires où son coût est un obstacle à la production de logements, notamment sociaux.

Cette « Foncière solidaire » dont la mission de préfiguration a été confiée à Thierry Repentin, président de la Cnauf (Commission nationale de l'aménagement, de l'urbanisme et du foncier), devrait permettre de mobiliser du foncier tant public que privé. Elle disposerait d'un capital de 750 millions d'euros, financé à parité par l'Etat et la Caisse des Dépôts. Si, comme semble indiquer les premières informations dont la Fédération dispose, il est confirmé que cette foncière pourra notamment user du droit de préemption et bénéficier d'exonérations fiscales, ce nouvel outil sera réellement à même de mobiliser ce foncier si coûteux dans les secteurs les plus tendus.

Par ailleurs, la Fédération se félicite de l'implication d'un partenaire historique du logement social comme la Caisse des Dépôts, qui, par son implantation dans les territoires, connaît les attentes et besoins des organismes de logement social. De même, l'annonce de la participation des collectivités territoriales dans les instances dirigeantes est un signe positif pour répondre aux besoins des territoires. C'est aussi pour cela que la Fédération demande à ce que ces instances intègrent des bailleurs sociaux et leurs représentants.

Enfin, comme expose le fascicule que la Fédération va publier à l'occasion du congrès HLM sur le modèle économique des offices, la maîtrise du coût du foncier est une condition indispensable à l'augmentation rapide de la production de logements. Pour Alain Cacheux, président de la Fédération, « Le mouvement HLM n'a cessé de rappeler à juste titre la difficulté d'accès à un foncier accessible financièrement, ce nouvel outil tel qu'il est présenté, pourrait y contribuer. Nous sommes à la disposition du préfigurateur pour échanger sur la mise en place de cette Foncière solidaire. »